

- L'équipe pédagogique remercie M. Bonneau pour la qualité de ses interventions et sa réactivité.
- La septième classe aura son VPI l'année prochaine.

9. Travaux

- La mairie demande s'il faut vraiment un grillage autour du billodrome. Il s'abîme très rapidement mais il est nécessaire pour les enfants qui jouent tranquillement.
- La mairie a une ligne budgétaire pour le marquage de la cour. M. Mathieu et M. Dauptain doivent se rencontrer pour en discuter.
- Mettre une toiture sous l'escalier pour protéger le matériel que stocke l'équipe pédagogique.
- Toilettes des garçons : le carrelage est fissuré.
- Déplacement des tableaux d'affichage pour la nouvelle rentrée.

10. Projets de l'APE (passés et futurs)

- Samedi 14 avril : organisation du carnaval avec l'ALSH.
- Projet vente de madeleines Bijou : la distribution a eu lieu fin mai.
- Organisation d'un goûter festif après le spectacle de fin d'année du 22 juin. L'APE offrira le goûter et l'ALSH sera en charge de l'animation.
- Vente de DVD du spectacle musical de fin d'année.
- Photo de classe : vendredi 28 septembre 2018.

L'APE offre cette année une sortie à la forteresse de Montbazou à toute l'école élémentaire des Varennes. Cette journée se déroulera le 3 juillet. Elle a un coût de 1830 euros.

Ce présent compte rendu sera consultable par voie d'affichage et sur le site de l'école <http://ec-bourgne.lice.ac-orleans-tours.fr> jusqu'au prochain Conseil d'École.

Chaque membre du Conseil d'École en a reçu un exemplaire. Il ne sera pas diffusé auprès de toutes les familles. Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.

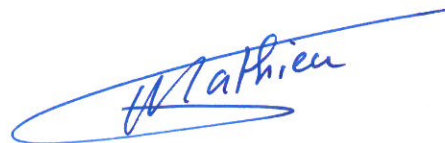
Le secrétaire de séance (APE)

Mme Delestre Delphine



Le directeur

M. Mathieu



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
DES VARENNES
RUE PRINCIPALE
37250 VEIGNE
02 47 26 22 44